ANNEXE C
Correspondance

Karine Lessard

De: Suzanne.Tremblay@mddelcc.gouv.qc.ca
Envoyé: mardi 4 avril 2017 14:15
À: k.lessard@bphenviro.com
Objet: Demande d'accès à l'information
Pièces jointes: Avis de recours.pdf

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 30 mars dernier, concernant le lot 4478382 à Saint-Louis-de-Blandford.

Après vérification, nous sommes informés que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Suzanne Tremblay
Répondante de la Loi sur l'accès aux documents
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et de la Lutte contre
les changements climatiques
1579, boulevard Louis-Fréchette
Nicolet (Québec) J3T 2A5
Tél. : 819 293-4122, poste 254
Télécopieur : 819 293-8322

Karine Lessard

De: Champagne, Normand [normand.champagne@saint-louis-de-blandford.ca]
Envoyé: jeudi 30 mars 2017 14:24
À: k.lessard@bphenviro.com
Objet: lot 4 478 382

Bonjour Mme. Lessard,

Pour répondre à votre courriel concernant le terrain de madame Carrier, J'ai consulté la fiche contribuable de cette propriété, rien n'est dans le dossier concernant des accidents environnementaux . Le dossier est vierge.

À notre connaissance, rien de laisse croire que ce terrain soit contaminé, je suis en poste depuis avril 2008 et aucun incident a eu lieu à cet endroit.

Bonjour,

Nous réalisons présentement une évaluation environnementale de site pour la propriété située sur le lot 4 478 382 du cadastre du Québec (anciens lots 5A Rang 10 Canton de Blandford de la circonscription foncière d'Arthabaska). Le propriétaire actuel est madame Candide Carrier. Nous avons une procuration signée par celle-ci et nous pourrons vous la transmettre à votre demande.

Dans le cadre de ce mandat, nous souhaitons savoir si la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford dispose d'un dossier de nature environnementale pour cette propriété (permis, plaintes, incidents, CA, rapports de déversements ou autres). Le cas échéant, nous désirons connaître et avoir accès à toute information relative à l'environnement du site.
Prière de nous contacter avant de nous faire parvenir des documents par la poste afin de valider la pertinence des informations ainsi que pour accélérer le processus.

Merci de votre collaboration.

Karine Lessard
Chargée de projets

Vous remerciant de votre attention et de votre collaboration, veuillez agréer nos salutations distinguées.

Normand Champagne

Inspecteur en bâtiments et environnement
Tél : (819) 364-7007
Fax: (819) 364-2781
Cell: (819) 795-8833

CHOISIR SON ESPACE DE VIE

Municipalité de **Saint-Louis-de-Blandford**

CAPITALE NATIONALE DE LA CANNEBERGE

Ce message est destiné uniquement aux personnes indiquées dans l'en-tête. Ce message contient une information privilégiée, confidentielle et ne pouvant être divulguée. Si vous n'êtes pas un destinataire envisagé de ce message ou une personne autorisée à le recevoir, veuillez communiquer avec l'expéditeur et ensuite détruire ce message ainsi que toutes les copies pouvant exister. Toute utilisation de ce message par une autre personne qu'un destinataire envisagé de celui-ci est strictement défendue.

This message is directed in confidence solely to the persons named above. This message contains privileged confidential information which is not to be disclosed. If you are not an intended recipient of this message or an authorized representative thereof, please contact the sender and then destroy this message as well as all existing copies. Any utilisation of this message by a person other than an intended recipient thereof is strictly forbidden.

ANNEXE D
Zonage municipal

Karine Lessard

De: Champagne, Normand [normand.champagne@saint-louis-de-blandford.ca]
Envoyé: mardi 4 avril 2017 16:16
À: k.lessard@bphenviro.com
Objet: lot 4 478 382
Pièces jointes: 1624_001.pdf; c62b8e92accd48bd8c3c65584d4eb355.pdf

Bonjour madame Lessard,

Voici les informations pour le terrain à la sortie 235 de l'A-20.
La zone prescrite est U-7 vous avez d'ailleurs la grille des usages et normes s'appliquant à cette zone.

Pour de plus amples informations, n'hésiter pas à me contacter.

Vous remerciant de votre attention et de votre collaboration, veuillez agréer nos salutations distinguées.

Normand Champagne

Inspecteur en bâtiments et environnement
Tél : (819) 364-7007
Fax: (819) 364-2781
Cell: (819) 795-8833

CHOISIR SON ESPACE DE VIE

Municipalité de **Saint-Louis-de-Blandford**

CAPITALE NATIONALE DE LA CANNEBERGE

Ce message est destiné uniquement aux personnes indiquées dans l'en-tête. Ce message contient une information privilégiée, confidentielle et ne pouvant être divulguée. Si vous n'êtes pas un destinataire envisagé de ce message ou une personne autorisée à le recevoir, veuillez communiquer avec l'expéditeur et ensuite détruire ce message ainsi que toutes les copies pouvant exister. Toute utilisation de ce message par une autre personne qu'un destinataire envisagé de celui-ci est strictement défendue.

This message is directed in confidence solely to the persons named above. This message contains privileged confidential information which is not to be disclosed. If you are not an intended recipient of this message or an authorized representative thereof, please contact the sender and then destroy this message as well as all existing copies. Any utilisation of this message by a person other than an intended recipient thereof is strictly forbidden.

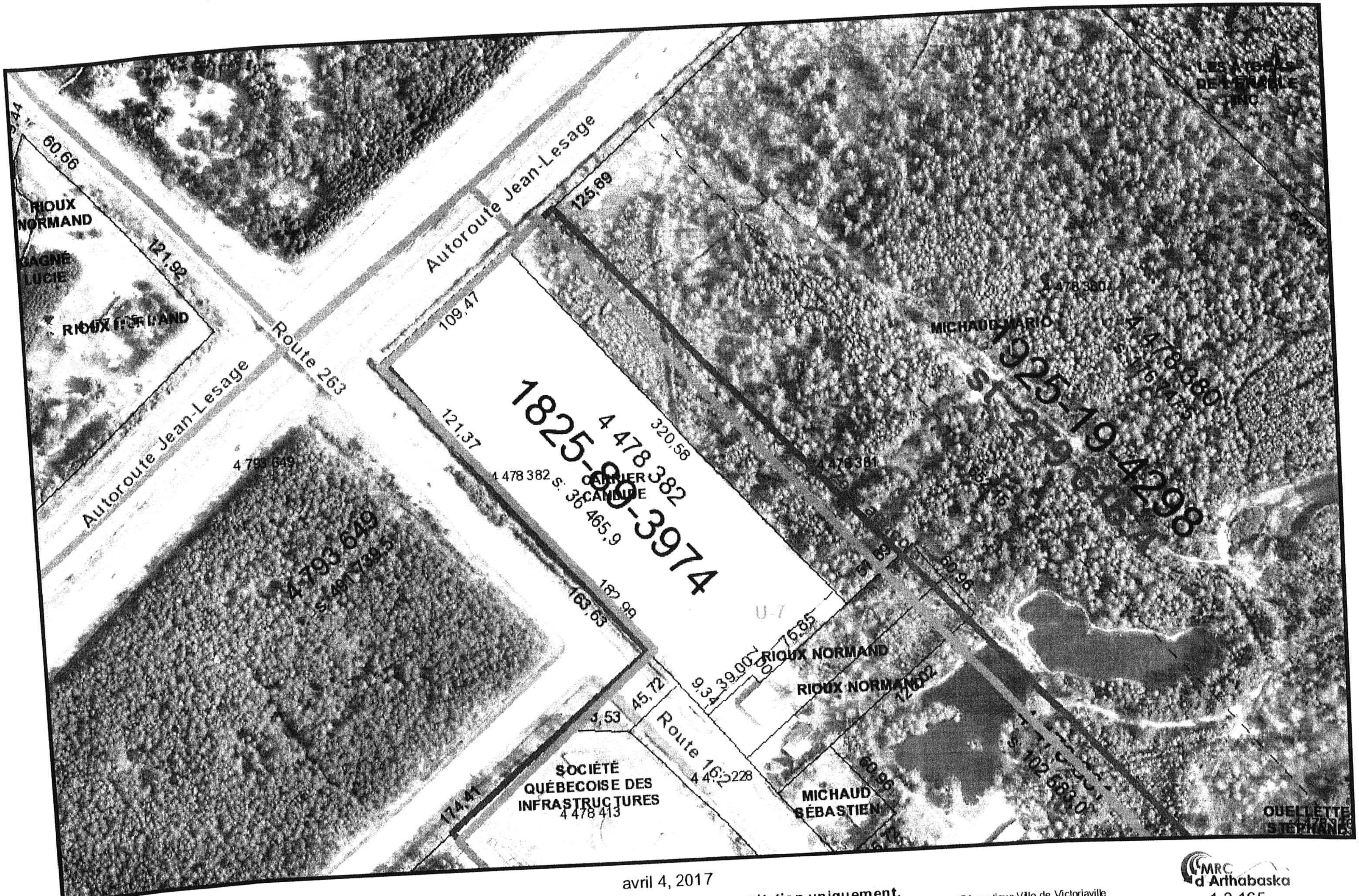

avril 4, 2017

Document sans valeur légale. Pour consultation uniquement.

La MRC d'Arthabaska se dégage de toute responsabilité suite aux dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation de cette carte.

La MRC d'Arthabaska ne garantit pas la qualité des données.

Il se peut que certaines données soient erronées, fausses, incomplètes, imprécises ou non normalisées.

Pylône
Lot
Unité d'évaluation
Zonage municipal
Limite municipale
Limite zone verte
Ligne de rang
Limite de Canton
Zone de mouvement de terrain
Zone inondable 0-20 ans
Zone inondable 20-100 ans
Zone inondable 0-100 ans

Géomatique Ville de Victoriaville
Ville de Victoriaville

MRC d'Arthabaska

1:3 165

0 40 80 160 Mètres

Grille des usages et des constructions autorisés par zone

Réf.	Classes d'usages autorisées	Zones									
		U-1	U-2	U-3	abrogé	U-5	U-6	U-7	U-8		
18	**GROUPE RÉSIDENTIEL**										
A.1	Habitations unifamiliales isolées	X	X	X			X	X			
A.2	Habitations unifamiliales jumelées	X	X	X			X	X			
A.3	Habitations unifamiliales en rangée										
B.1	Habitations bifamiliales isolées	X	X	X			X				
B.2	Habitations bifamiliales jumelées	X	X	X			X				
B.3	Habitations bifamiliales en rangée										
C.1	Habitations multifamiliales isolées	X	X	X			X				
C.2	Habitations multifamiliales jumelées										
C.3	Habitations multifamiliales en rangée										
D	Maisons mobiles										
19	**GROUPE COMMERCIAL**										
A	**Bureaux**										
A.1	Bureaux d'affaires et bureaux de professionnels		X	X							
A.2	Bureaux intégrés à l'habitation	X	X	X		X	X	X			
B	**Services**										
B.1	Services personnels / Soins non médicaux		X	X		X		X			
B.2	Services financiers		X	X		X					
B.3	Garderies / Écoles privées		X	X		X					
B.4	Services funéraires		X	X		X					
B.5	Services soins médicaux de la personne		X	X		X					
B.6	Services de soins pour animaux		X	X		X					
B.7	Services intégrés à l'habitation	X	X	X		X	X	X			
B.8	Services d'entreposage		X	X		X			X		
C	**Établissements hôteliers / restauration**										
C.1	Établissements de court séjour		X	X				X			
C.2	Bars, discothèques et salles de danse		X	X				X			
C.3	Établissements de restauration intérieure		X	X				X	X		
C.4	Établissements de restauration extérieure		X	X				X			
C.5	Établissements à caractère érotique										
D	**Vente au détail**										
D.1	Vente au détail et service de biens d'alimentation						X	X			
D.2	Vente au détail de biens d'équipement							X	X		
E	Établissements axés sur l'auto			X				X			
F	**Établissements axés sur la construction**								X		
F.1	Entrepreneurs en construction										
F.2	Entrepreneurs excavation / voirie										
G	**Établissements de récréation**							X			
G.1	Salles de spectacle							X			
G.2	Activités intérieures à caractère commercial										
G.3	Activités extérieures récréatives intensives										
G.4	Activités extérieures à caractère commercial reliées au milieu naturel										
G.5	Activités extensives reliées à un plan d'eau							X	X		
H	Commerces liés aux exploitations agricoles		X								

Réf.	Classes d'usages autorisées	Zones									
		U-1	U-2	U-3	abrogé	U-5	U-6	U-7	U-8		
20	**GROUPE PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE**										
A	Établissements religieux					X					
B	Établissements d'enseignement	X				X					
C	Institutions	X	X	X		X	X	X			
D	**Services administratifs publics**										
D.1	Services administratifs gouvernementaux					X		X			
D.2	Services de protection					X		X			
D.3	Services de voirie					X		X			
D.4	Services reliés à la gestion des déchets										
E	Services récréatifs publics					X		X			
F	Services communautaires		X	X		X		X			
G	Équipements culturels	X				X	X	X			
H	Parcs, espaces verts, sentiers récréatifs, terrains de jeux										
I	Cimetières										
J	Tours de transmission et télécommunication										
21	**GROUPE AGRICOLE**										
A	Culture du sol										
B	Élevage d'animaux										
C	Production industrielle										
22	**GROUPE INDUSTRIEL**								X		
A	Industries sans incidence environnementale								X		
B	Industries à faible incidence environnementale										
C	Industries à incidences environnementales										
D	Activités d'extraction										
E	Activités industrielles de récupération							X	X		
F	Activités industrielles artisanales						X	X			
G	Activités industrielles artisanales à l'intérieur d'une habitation										
	Usages spécifiquement autorisés										
	Logement complémentaire à l'habitation	X	X	X		X	X	X			
	Dépanneurs										
	Gîtes touristiques	X	X	X		X	X	X			
	Tables champêtres	X	X	X		X	X	X			
	Services de transporteurs							X			
	Usage accessoire	X	X	X		X		X	X		
	Constructions spécifiquement autorisées										
	Bâtiment accessoire	X	X	X		X		X	X		
	Kiosque de vente de produits de la ferme							X			

Grille des normes relatives à l'implantation et aux dimensions des bâtiments par zone

Normes d'implantation et de dimensions	Zones									
	U-1	U-2	U-3	abrogé	U-5	U-6	U-7	U-8		
Marge de recul avant minimale :										
• bâtiment principal	7,5(11)	3	3		10	7,5	15	15		
• bâtiment accessoire	7,5(11)	3	3		10	7,5	15	15		
Marge de recul arrière minimale :										
• bâtiment principal	7,5(11)	7,5	7,5		10	7,5	15	15		
• bâtiment accessoire	7,5(11)	7,5	7,5		10	7,5	15	15		
Marge de recul latérale minimale :										
• bâtiment principal										
- bâtiment isolé	4	4	4		5	4	5	5		
- bâtiment jumelé	4	4	4		5	4	5	5		
- bâtiment en rangée	4	4	4		5	4	5	N/A		
- habitation multifamiliale	4	4	4		5	4	5	N/A		
• bâtiment accessoire	2	2	2		2	2	5	5		
Somme minimale des marges de recul latérales										
• bâtiment principal										
- bâtiment isolé	7	7	7		10	7	10	10		
- bâtiment jumelé	N/A	N/A	N/A		N/A	N/A	N/A	N/A		
- bâtiment en rangée	N/A	N/A	N/A		N/A	N/A	N/A	N/A		
- habitation multifamiliale	7	7	7		10	7	10	N/A		
Distance minimale d'un lac / cours d'eau										
• bâtiment principal	PR	PR	PR		PR	PR	PR	PR		
Nombre d'étages du bâtiment principal										
• minimum	1	1	1		1	1	1	1		
• maximal	3	3	3		3	3	3	3		
• hauteur minimale (mètres)	-	-	-		-	-	-	-		
• hauteur maximale (mètres)	10	10	10		10	10	10	10		
Pourcentage maximal d'occupation au sol des bâtiments (principal et accessoire)	35	35	35		35	35	35	35		
Pourcentage maximal d'occupation au sol du bâtiment principal	25	25	25		25	25	25	25		
Pourcentage maximal d'occupation au sol des bâtiments accessoires	10	10	10		10	10	10	10		

Notes :

Toutes les distances sont en mètres.
- : Aucune norme.

N/A : Non applicable
PR : Voir les normes de protection des rives

2.12-03-12

X:\Projets\MISE\002\(40)\Secrétariat\St-Louis-de-Blandford\Mise à jour 2\REG-S30714a.doc

ANNEXE E

Répertoire des terrains contaminés et dépôts de sols/résidus industriels du MDDELCC pour le secteur à l'étude

Répertoire des terrains contaminés

Les renseignements présentés sont ceux qui ont été portés à l'attention du Ministère avant le 03 avril 2017.

L'ensemble du répertoire compte 10347 enregistrements.
4 enregistrements répondent au critère suivant : Municipalité : Saint-Louis-de-Blandford

Exporter au format Excel | Raffiner votre recherche | Nouvelle recherche

Nom du dossier▲▼[2] Numéro de la fiche▲▼	Adresse Latitude Longitude (Deg. Déc. NAD83)	MRC	Nature des contaminants[1]		État de la réhabilitation (R)[2] et qualité des sols résiduels après réhabilitation(Q)	Date de création ou date de mise à jour▲▼
			Eau souterraine	Sol		
(17) Centre-du-Québec						
2631-4799 Québec inc. Saint-Louis-de-Blanford 8527	195, 2e Rang Saint-Louis-de-Blandford 46,2182688554 -72,0544514937	Arthabaska			R : Non terminée	2016-11-21
9241-6809 Québec inc. (ancien restaurant Pigeon rouge) 9548	185, 2e Rang Saint-Louis-de-Blandford 46,21859 -72,053734	Arthabaska	Hydrocarbures aromatiques volatiles*	Hydrocarbures aromatiques volatiles*	R : Non terminée	2013-11-08
Bureau municipal - municipalité Saint-Louis-de-Blandford 9114	80, rue Principale Saint-Louis-de-Blandford 46,2490241012 -72,0022331874	Arthabaska		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2011-05-11
Station-service Gaz-Vic 5549	10, rang Smith Saint-Louis-de-Blandford 46,2664590823 -72,0266456308	Arthabaska		Hydrocarbures légers*	R : Terminée en 1993 Q : Plage B-C	2000-09-19

(1) : Certains renseignements concernant ce terrain n'y apparaissent pas compte tenu qu'ils sont susceptibles d'être protégés en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Si vous désirez obtenir la communication de ces renseignements pour ce terrain en particulier, vous devez en faire la demande au répondant régional en matière d'accès à l'information. Votre demande sera alors examinée et une décision sur l'accessibilité à ces renseignements sera rendue et vous sera communiquée dans les délais légaux.

(2) : L'inscription « R : Non nécessaire » signifie qu'il n'est pas nécessaire de réhabiliter le terrain puisque le résultat d'une étude de caractérisation démontre que le niveau de contamination des sols est jugé conforme à l'usage actuel du terrain. Par exemple, un niveau de contamination situé dans la plage B-C est conforme à un usage industriel.

* : Contaminant non listé dans la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés.

Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels

Les renseignements présentés sont ceux disponibles au 9 octobre 2016

L'ensemble du répertoire compte 344 enregistrements.
Aucun enregistrement ne répond au critère suivant : Municipalité : Saint-Louis-de-Blandford

(1) : Certains renseignements concernant ce terrain n'y apparaissent pas compte tenu qu'ils sont susceptibles d'être protégés en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Si vous désirez obtenir la communication de ces renseignements pour ce terrain en particulier, vous devez en faire la demande au répondant régional en matière d'accès à l'information. Votre demande sera alors examinée et une décision sur l'accessibilité à ces renseignements sera rendue et vous sera communiquée dans les délais légaux.

*: Contaminant non listé dans la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés.

ANNEXE F
Photographies aériennes consultées

Liste des photographies aériennes consultées
Lot 4 478 382 du cadastre du Québec, municipalité de Saint-Louis-de-Blandford
Réf : 1170016

ROULEAU	PHOTO	NO. LIGNE	ANNÉE	ÉCHELLE
Google Earth	-	-	2016	-
	-	-	2014	-
	-	-	2013	-
	-	-	2011	-
CPTAQ	-	-	2010	-
Q76427	138	12-SE	1976	10000
Q66374	56	56-E	1966	15840
Q64544	113	41-O	1964	15840